

Conseil d'établissement 2021-2022



Date : Lundi 21 mars 2022

Heure : 19 h

Endroit : Par Teams

Tous les membres sont présents

Bonne(s) nouvelle(s) : Baisse de cas de Covid de façon significative.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil et adoption de l'ordre du jour	<p>Mme Valérie souhaite la bienvenue à tous.</p> <p>Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sylvie</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2022-03-001]</p>	
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 février 2022	<p>Il n'y a pas de lecture des procès-verbaux, car tous l'ont reçu avant la réunion.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Jessica</p> <p>QUE le procès-verbal du 7 février dernier soit adopté avec la correction au point 4.</p> <p>Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2022-03-002]</p>	
3. Suivi des dossiers <ul style="list-style-type: none">• Covid mise à jour des mesures	<p>M. Yves nous fait par des changements de mesures en lien avec la Covid. Il nous présente les deux affiches de la santé publique concernant celles-ci.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> • Dérangements pédagogiques • Clientèle pour organisation scolaire 2022-2023 (annexe P2) • Évaluation de juin • Budgets (mesures) exemple mesure Bien-être à l'école 15022 (vidéo 18 min.) • RAI ou réponse à l'intervention (rencontre multi) 	<p>M. Yves nous mentionne que Santé Canada a été contacté concernant la date de péremption des boîtes de masques. Selon le ministère, les masques médicaux peuvent être utilisés au-delà de leur durée de conservation sous certaines conditions, soit; les courroies intactes, aucun dommage visible et que le joint d'étanchéité du masque soit approprié.</p> <p>Force 4 se déplaceront à l'école Vents-et-Marées le 30 mars prochain pour faire vivre des activités à tous les élèves.</p> <p>M. Yves présente le tableau des journées flottantes. Il mentionne qu'il reste une journée flottante pour l'école Vents-et-Marées. Une date sera déterminée lors de la prochaine équipe-école.</p> <p>M. Yves nous montre les prévisions de la clientèle scolaire pour l'année 2022-2023 à la suite des inscriptions. À Saint-Arsène, le nombre de postes devrait être le même qu'en 2021-2022 pour le préscolaire et le primaire. À l'école Vents-et-Marées, différents scénarios seront analysés pour le préscolaire, mais devrait être stable pour le primaire. Bonne nouvelle; c'est officiel, il y aura une maternelle 4 ans dans chacun des milieux.</p> <p>M. Yves nous confirme que les évaluations des élèves de 4e et 6e années seront ministérielles, donc obligatoires. Pour tous les autres niveaux, ce sera les enseignants qui déterminent la façon de prendre cette mesure. Cette décision découle du fait que des enseignements n'ont pas pu être faits à cause de la Covid. L'enseignant devra alors s'ajuster.</p> <p>M. Yves nous présente un petit vidéo de M. Robillard. À la suite de la vidéo, il nous fait un petit retour sur celui-ci. Ensuite, un partage du budget prévisionnel équilibré pour l'ensemble des mesures est partagé..</p> <p>M. Yves nous explique ce que c'est que l'approche RAI (Réponse à l'intervention) et comment nous devons l'utiliser.</p>	<p><i>À la suite de la rencontre, un courriel sera envoyé aux membres du C.É. pour les informer de la date retenue.</i></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> • Vision du ministère et le service de garde de chacune des écoles. • Ajustements travaux dans le bâtiment • Autorisation pour une collaboration avec l'école de Cacouna et le programme on bouge! 	<p>Actuellement, le Ministère envisage la possibilité d'offrir un service autre que les services de garde dans les écoles. Cette solution serait d'utiliser un local (gymnase ou grande salle) et d'engager un surveillant d'élèves. Le surveillant n'effectuerait qu'une présence, mais le coût pour cette plage horaire serait moindre. Le projet n'est pas encore officiel, mais nous tentons de trouver des solutions aux transports du midi.</p> <p>À Cacouna, les travaux avancent tranquillement. Quelques correctifs devront être apportés. À Saint-Arsène, un local a été aménagé en neuf pour la psychoéducatrice. Tout a été fait.</p> <p>Lors de la vérification annuelle des infrastructures par le Centre de Services scolaire, la brique extérieure a été ciblée et est problématique selon la 1^{re} analyse. Comme la première option, d'enlever la totalité la brique et de reconstruire, était trop dispendieux, les sections les plus problématiques seront ouvertes. D'autres demandes en infrastructures ont été et/ou seront faites dont le plancher de la classe de maternelle 5 ans et l'installation d'une toilette dans le service de garde au sous-sol pour Saint-Arsène. Pour Cacouna, des demandes ont été faites pour l'installation de la laveuse-sécheuse dans le local du concierge et la correction de la salle de bain des garçons, car le miroir a une vue sur l'urinoir.</p> <p>En lien avec la venue de Force 4 à l'école Vents-et-Marées, M. Yves demande aux membres s'ils sont confortables pour que le programme « On bouge! » vienne à l'école le 30 mars prochain et prennent des captures vidéo de nos élèves. Nous devons toutefois demander l'autorisation des parents.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Meghan</p> <p>QUE le programme « On bouge! » vienne à l'école le 30 mars prochain et prend des captures vidéo de nos élèves.</p> <p style="text-align: center;">Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2022-03-003]</p> <p>M. Yves demande aux membres s'ils sont d'accord pour que la secrétaire envoie le lien d'un site de formations gratuites pour les parents.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> • Autorisation pour partager un lien gratuit pour former les parents • Questionnaire auprès des élèves en mai • Proposition d'un projet d'une œuvre artistique gratuite pour Cacouna (refusée) • Parascolaire et utilisation des locaux 	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sabine</p> <p>QUE le lien soit envoyé aux parents des deux écoles.</p> <p style="text-align: center;">Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2022-03-004]</p> <p>Un sondage sera fait en mai auprès des 5^e et 6^e années. Ce sondage vise à connaître l'opinion des jeunes sur leur parcours scolaire dans le but de toujours s'améliorer.</p> <p>La proposition a été refusée pour ne pas abimer le mur neuf.</p> <p>Pour Saint-Arsène, des offres de soccer et de Zumba seront envoyées aux jeunes. La municipalité, en partenariat avec l'école, offrira des activités parascolaires gratuitement afin que les enfants puissent bouger sans que le tarif de l'inscription empêche la participation. Cependant, le nombre de places sera limité.</p> <p>Pour Cacouna, M. Yves doit contacter la municipalité sous peu pour voir les options pour la clientèle de l'école.</p>	<p><i>Nous regarderons les possibilités concernant les activités qui seront offertes.</i></p>
<p>4. Conseil d'administration et Comité de parents</p>	<p>Aucune rencontre pour le Comité de parent. La prochaine aura lieu à la fin avril.</p> <p>Une réunion du Conseil d'administration a eu lieu le 8 février dernier. Lors de cette rencontre, le calendrier scolaire 2022-2023 a été adopté. Une candidature a été reçue pour pourvoir le poste vacant au sein du conseil. Le nouveau membre devrait être présent pour la prochaine rencontre. Un plan d'atténuation des risques a été présenté.</p>	
<p>5. CCSÉHDA</p>	<p>Aucune information.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
6. Correspondance	Aucune information.	
7. Questions de l'assemblée	<p>Mme Sabine se questionne sur le manque de personnel vs les services offerts. M. Yves lui explique qu'il n'y a pas d'arrêt de service, mais que les services sont minimaux.</p> <p>Mme Sabine se pose aussi des questions sur les apprentissages avec la Covid. M. Yves lui explique ce qu'il en est de la situation et de l'importance des suivis entre les enseignants à la fin de l'année scolaire.</p>	
8. Levée de l'assemblée	<p>Le prochain C.É. sera hybride, soit ; à distance ou en présence à Saint-Arsène. Étant donné que le C.É. était le 4 avril (2 semaines), il sera déplacé au 25 avril.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Sabrina</p> <p>QUE la prochaine rencontre soit le 25 avril à Saint-Arsène et que l'assemblée soit levée à 20h32.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2022-03-005]</p>	

Valérie Beaulieu, présidente

Yves Ouellet, directeur